

juillet 1362 il conclut un traité avec ces compagnies (1), à Clermont-Ferrand ; le maréchal de Audeneham, gouverneur du Languedoc, intervint au nom du roi de France dans ce traité qui resta sans exécution. Les compagnies trouvèrent peut-être plus avantageux pour elles de persister dans leur projet d'aller rançonner le Pape à Avignon, car ce fut postérieurement à la rupture du traité de Clermont-Ferrand, que les Tard-Venus s'emparèrent de la ville de Pont-St-Esprit ; ils durent l'occuper dans le courant du mois d'août et traitèrent sans doute avec le Pape et les cardinaux sur la fin du même mois ou au commencement de septembre, puisque Froissard dit qu'après avoir pris cette ville, les Tard-Venus commirent beaucoup de dévastations autour d'Avignon *jusques bien avant en l'été Pan 1361*, c'est-à-dire 1362, Froissard s'étant trompé en assignant la date de 1361 à la bataille de Brignais, et la prise de Pont-St-Esprit ayant eu lieu la même année que cette bataille, c'est-à-dire en 1362.

Froissard continue son récit, comme suit, après la bataille de Brignais :

« Tantôt après la déconfiture de Brinay, ils (2) entrèrent et s'espandirent (3) parmi la comté de Forez et la gâtèrent et pillèrent toute excepté les forteresses (4) et pour ce que ils étoient si grand, roules (5) que un petit pays ne leur tenoit néant,' ils se partirent (6) en deux parts et retint messire Seguin de Batefol la moindre part. Toutes voies (7) il y avoit

(1) Voyez , dans du Chastelct , ce document qui est indiqué par M. Charrière, dans ses notes sur la chronique de Bertrand Du Guesclin, par le trouvère Cuvelier.

(2) Les Tard-Venus.

(3) Se dispersèrent.

(4) Les châteaux et les bourgs ou villes fortifiées.

(5) Troupes.

(6) Se partagèrent.

(7) Toutefois.